

Devenir parrain ou marraine

**d'une personne ayant quitté son pays pour demander la protection
d'un autre est un engagement responsable et solidaire.**

C'est suivre le dossier de la personne parrainée, avec l'aide des bénévoles qui la suivent et qui connaissent son dossier.

C'est accompagner la personne dans ses démarches administratives (à la Préfecture, au Tribunal...).

C'est activer le réseau d'alerte (associations et collectifs locaux...) en cas de problèmes.

C'est attester publiquement que cette personne crée réellement des liens et tisse des réseaux d'amitié au sein de notre société et qu'elle montre une volonté de s'adapter aux règles de vie de notre société.

C'est un acte de vigilance au respect de ses droits et de résistance aux mesures attentatoires à sa liberté : rétention, transfert vers un pays susceptible de le renvoyer dans le pays qu'il a fui.

Je soussigné
demeurant
mandat.....
m'engage à parrainer
qui a quitté son pays
pour demander au nôtre de lui accorder sa protection.

Je m'engage à suivre son dossier, avec l'aide des bénévoles qui le suivent et qui connaissent sa situation.

Je m'engage à l'accompagner autant que faire se peut dans ses démarches administratives et à veiller, en cas d'impossibilité, à ce qu'il soit accompagné par un bénévole au fait de son dossier.

Je m'engage à rester vigilant au respect de ses droits et à alerter le réseau d'aide aux migrants en cas de problèmes.

Je m'engage à témoigner, quand le besoin s'en fera sentir, des efforts qu'aura faits pour prendre sa place dans notre société.

Fait à : Le :

Signature :

